



LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société

AFFICHEZ CES PAGES
La compréhension, c'est contagieux!



Entre 21 000 et 32 000 milliards de dollars. Ce serait le butin caché dans les paradis fiscaux, d'après l'association Tax Justice Network.

En 2016, les 8 personnes les plus riches du monde détenaient autant de richesses que les 50% les plus pauvres de la planète. Pourtant, les mieux nantis se gardent bien de contribuer à ce qui devrait constituer un devoir moral et civique, tandis que les gouvernements nous imposent des coupures budgétaires et des augmentations de taxes pour boucler leur budget et rembourser la dette, qui ne cesse d'augmenter. Selon plusieurs économistes, l'utilisation des paradis fiscaux par les plus riches et par les multinationales occasionnent des manques à gagner équivalents à environ 3% de leur produit intérieur brut (PIB). Pour le Québec, dont le PIB est d'environ 380 milliards de dollars (en 2015), ce serait donc une somme potentielle d'environ 11 milliards de dollars par année auquel le gouvernement renoncerait volontairement. L'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) a calculé quant à lui que de manière très conservatrice, le manque à gagner du gouvernement du Québec se situe au minimum entre 1 et 2 milliards de dollars par année.

UN PARADIS FISCAL, C'EST QUOI?

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) définit 4 critères:

- pas ou peu d'impôts
- un régime fiscal opaque, secret
- un refus de coopérer pour l'échange de renseignements fiscaux
- une grande tolérance aux sociétés-écrans

QUI SONT-ILS?

Faites votre choix, il y en a pour tout le monde! Spécialiste de l'assurance? Direction les Bermudes. Pétrolier? Rendez-vous aux Iles Marshall. Pour contourner le fisc canadien? C'est à la Barbade que cela se passe.

Industrie minière? Ne bougez pas, vous y êtes: LE CANADA! 75% des industries minières mondiales sont enregistrées au Canada, pour bénéficier de son cadre politique, financier et judiciaire avantageux dans ce domaine.

COMBIEN NOUS COÛTENT LES PARADIS FISCAUX?

À l'échelle québécoise, selon les estimations les plus conservatrices, c'est un minimum de 1 à 2 milliards de dollars qui échappent au fisc chaque année (Source : IREC).

Récupéré et investi, ce pactole représenterait:

- 10 000 nouveaux logements sociaux ou
- Le manque à gagner en santé et services sociaux ou
- Un régime public d'assurance médicaments ou
- La gratuité scolaire pour les études postsecondaires

Source: ATTAC-Québec

ÉVASION FISCALE

LE PARADIS DES UNS FAIT L'ENFER DES AUTRES

Au niveau mondial, ce n'est pas moins de 50% des transactions financières qui transiteraient par ces terres d'asile fiscal. Ce phénomène n'est pas seulement ignoré par nos gouvernements, mais rendu possible par des lois complaisantes faites sur mesure pour rendre « légal » ce qui est complètement immoral et dénué de bon sens pour la majorité de la population.

UN STRATAGÈME COMPLIQUÉ? QUE NENNI!

Les paradis fiscaux profitent d'un archaïsme de la mondialisation, une faille du système fiscal mondial. Celui-ci, malgré la dématérialisation et la mondialisation de l'économie, et l'accélération des flux de capitaux, persiste à se baser sur la résidence physique du contribuable ou du siège social de l'entreprise. Mais qu'en est-il des multinationales, comme les géants du web - Google, Facebook et confrères - par exemple?

Rien de plus simple, ils ont même le choix dans la stratégie. Prenons l'exemple du Royaume-Uni, qui vient justement d'initier la taxe Google (Google tax) pour prévenir des abus. Le géant du web, qui a donné son nom à cette taxe, fait des affaires dans toute l'Europe mais a décidé de déclarer toutes ses opérations et ses pro-

fits en Irlande, un pays où le taux d'imposition est ridiculement bas quand on le compare à celui de la France, du Royaume-Uni, ou de l'Allemagne. En gros, Google fait des affaires, par exemple au Royaume-Uni, mais ne paie aucun impôt à celui-ci puisqu'il déclare ses profits en Irlande, un paradis fiscal, où le taux d'imposition est ridiculement bas. D'autres, comme Starbucks, ont privilégié la facturation à leur filiale anglaise de biens et services très dispendieux, minimisant ainsi les profits réalisés au Royaume-Uni, et par conséquent les impôts dus au fisc anglais.

Le profit ainsi optimisé, il n'y a plus qu'à aller le mettre au chaud dans un paradis fiscal, pour se prémunir d'une imposition jugée trop importante de la manne accumulée.

UNE LÉGISLATION DE COMPLAISANCE

Les gouvernements entretiennent un flou autour de ces paradis fiscaux, qui ne sont rien de moins qu'une forme de corruption, pour citer le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim. Dès le vocabulaire employé - évitement, évasion - l'abstraction est entretenue. De plus, les gouvernements font preuve, face à ce phénomène qui est tout sauf anecdotique, de mollesse voire même de complaisance, en adoptant des règlements, qui au lieu de les éliminer, les renforcent. À votre avis, pourquoi la Barbade est le deuxième endroit où les Canadiens investissent le plus? Grâce à une législation de complaisance, évidemment!

Dès 1980, le gouvernement fédéral signait avec le micro-État insulaire un accord de non double imposition : Ottawa s'engage à ne pas soumettre les revenus aux impôts s'ils ont déjà été taxés à la Barbade, qui a pourtant un système d'imposition dérisoire, à peine 2,5%. Si un tel accord aurait été compréhensible avec un gouvernement qui applique peu ou prou les mêmes taux d'imposition, les intentions d'Ottawa en signant cet accord ne permettent qu'à peine le doute: permettre aux riches Canadiens - entreprises et particuliers - de profiter de ce paradis fiscal, en toute impunité, et en toute légalité!

LES MAUX DITS...



La devinette du mois

Combien d'entreprises sont enregistrées au 1209 de la North Orange Street de Wilmington, Delaware?

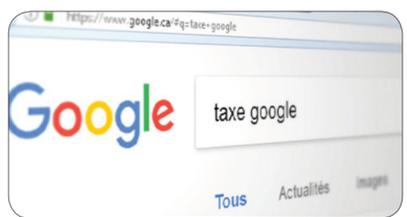
285 000 !
(Le Delaware est considéré comme un paradis fiscal)



Si les lois édictées par les parlementaires canadiens permettent d'aller déclarer ses revenus ou ses profits, réalisés pourtant au Canada, à la Barbade où le taux d'imposition est presque nul, puis de les rapatrier au Canada sans conséquence, pourquoi s'en priver?

QUAND ON VEUT, ON PEUT!

On essaie de nous faire croire que le problème des paradis fiscaux est insoluble, puisque légal. La solution est donc simple: rendons-les illégaux. Le Canada doit cesser d'offrir une législation qui permet aux plus riches de se soustraire à leurs obligations citoyennes de participer au bien commun.



Au Québec, la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec vient de publier un rapport présentant une série de 38 recommandations pour contrer le phénomène, résultat d'une collaboration unanime des différents partis - fait rare. Parmi ces recommandations :

- la cessation de contrats ou de subventions à des entreprises reconnues coupables d'avoir recours aux paradis fiscaux ;
- la taxe Google, un impôt sur les bénéfices détournés; de faire de la lutte contre les paradis fiscaux une priorité de notre politique étrangère.

Il faut désormais passer de la parole aux actes.

ÉCRIVEZ À VOS DÉPUTÉS

Fédéral

Robert Aubin	Député de Trois-Rivières	Robert.Aubin@parl.gc.ca;
Ruth-Ellen Brousseau	Députée de Berthier-Maskinongé	RuthEllen.Brousseau@parl.gc.ca;
Louis Plamondon	Député de Bécancour-Nicolet-Saurel	louis.plamondon@parl.gc.ca;
François-Philippe Champagne	Député de Saint-Maurice-Champlain	Francois-Philippe.Champagne@parl.gc.ca;
Copie conforme au premier ministre Justin Trudeau :		justin.trudeau@parl.gc.ca

Provincial

Jean-Denis Girard	Député de Trois-Rivières	jean-denis.girard@assnat.qc.ca
Donald Martel	Député de Nicolet-Bécancour	donaldmartel-nico@assnat.qc.ca
Pierre-Michel Auger	Député de Champlain	Pierre-Michel.Auger.CHMP@assnat.qc.ca
Pierre Giguère	Député de Saint-Maurice	Pierre.Giguere.SAMA@assnat.qc.ca
Julie Boulet	Député de Lavolette	jboulet-lavi@assnat.qc.ca
Marc H. Plante	Député de Maskinongé	Marc.H.Plante.MASK@assnat.qc.ca

*Madame, monsieur,

Comment justifiez-vous que les gouvernements du Canada et du Québec permettent que de riches individus et entreprises multinationales établis chez nous utilisent des paradis fiscaux pour ne pas avoir à payer leur juste part d'impôt comme tout le monde. De simples lois votées par vous pourraient pourtant remédier à cette situation injuste pour la majorité de la population. Il en va de la confiance des contribuables dans un régime d'imposition qui ne semble bénéficier qu'aux plus nantis, alors qu'il devrait œuvrer au bien commun et à la lutte aux inégalités.

* Recopiez ce texte à partir du site du CS3R : www.cs3r.org

COMMENT AGIR ?

Informez-vous!

ATTAC Québec
www.quebec.attac.org

Échec aux paradis fiscaux
www.echecparadisfiscaux.ca

OXFAM Québec
oxfam.qc.ca

Comité de Solidarité/ Trois-Rivières (CS3R)
www.cs3r.org

Consulter nos « Grands enjeux » en visitant la section « Publications » de notre site Internet

www.cs3r.org



Vous appréciez ce point de vue
DIFFÉRENT?

Aidez-nous à
CHANGER LE MONDE

Devenez membre!
www.cs3r.org - 819 373-2598